

M. WINCH: Qu'entendez-vous ici par "surveillance"? Voulez-vous dire être au courant des biens que l'État possède, savoir où ils se trouvent et comment ils sont inscrits dans les livres?

M. SELLAR: Exactement. En ce qui concerne les articles que nous appelons "articles intéressants", tels que cameras, serviettes, fusils, etc., il est possible que des membres du personnel s'en servent pour leur propre usage. Cela peut arriver. Mais la question qui se pose est celle-ci: le matériel est-il bien emmagasiné? Est-il transporté de l'endroit, une fois qu'on a fini de l'utiliser là? Est-il remis en bon état, remisé et, ensuite, inscrit avec soin sur les listes d'inventaire? C'est là la grande question.

Nous voudrions faire davantage en ce domaine et nous y arrivons graduellement. Mais je manquerais à la vérité si je ne vous avouais pas que c'est là notre point faible.

M. BROOME: Monsieur le président, je vais faire part au Comité d'une critique que j'ai entendue à ce sujet. Je la ferais moi-même, je crois. Dans certains cas, nous attachons trop d'importance à ces biens publics. Nous dépensons trop d'argent pour l'emmagasinage d'articles hors d'usage et de matériel délabré. Nous ne nous en débarrassons pas assez tôt, de façon à éviter les frais d'entreposage. Nous maintenons des listes de matériel presque hors d'usage, qui traîne d'année en année, simplement parce que la façon d'en disposer est trop compliquée.

M. SELLAR: Nous n'aurions pas pu répondre à cet argument avant 1951, monsieur. Nous n'avions jusque-là aucune méthode pour nous débarrasser de ce matériel et pour en alléger nos comptes. Nous en avons maintenant. Les ministères sont maintenant censés constituer des commissions d'inspection en vue de réformer le vieux matériel.

Je ne conteste pas votre assertion. Je sais que c'est vrai. Il en est ainsi des dossiers que nous conservons dans les bureaux. Nous avons beaucoup trop de classeurs remplis de dossiers devenus inutiles. Je ne conteste pas vos paroles, mais je ne crois pas que nous ayons progressé.

M. MACDONALD (*Kings*): Monsieur le président, je me demande si M. Sellar voudrait nous dire si la situation est plus patente dans certains ministères, ou si elle est à peu près générale.

M. SELLAR: Vous voulez dire une situation à laquelle je m'oppose?

M. MACDONALD (*Kings*): Non. Est-ce qu'il y a des ministères où le matériel n'est pas aussi bien surveillé qu'il devrait l'être, de façon générale?

M. SELLAR: Non. Il y a quelques années, soyons francs, j'ai critiqué le ministère des Travaux publics, ici, à Ottawa. Nous nous sommes alors rendus au ministère et nous avons parlé aux autorités. Si on écrit une lettre, elle suit automatiquement la filière, mais si on s'adresse en personne au fonctionnaire compétent, on obtient des résultats.

Nous avons fait part aux autorités du ministère de ce que nous n'aimions pas. Elles ont répondu qu'elles étaient un peu au courant et qu'elles allaient prendre les mesures nécessaires. Je crois que le ministère des Travaux publics a maintenant un excellent système, ici, à Ottawa. C'est pourquoi je donne ce ministère en exemple, non à titre de critique.

Je suis toujours dans l'incertitude au sujet des immenses avoirs des services armés. Naturellement, nous ne voyons pas le matériel. Le bureau de vérification du ministère de la Défense nationale en fait une inspection régulière. Je sais que cette vérification est très bien conduite, parce que le chef de ce bureau a été formé au bureau de vérification et c'est un homme de première classe. Il y a, à la Défense nationale, une quantité formidable de matériel et, autant que je sache, une certaine partie peut être désuète.

Je ne veux pas vous faire perdre de temps, mais je pourrais peut-être vous citer une expérience que j'ai eue durant la dernière guerre. De passage un